

Date de publication / Date of publication : **01/09/2023**

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;
Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Christophe BUFFET, responsable du programme AdaptAction, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes suivants :

- tous actes relatifs à l'exécution et au suivi des concours financiers propres aux études et activités du programme AdaptAction (CZZ2152 et CZZ2446).

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 29 août 2023
En un exemplaire original

Le directeur général
Rémy RIOUX